

# Les frères ennemis

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 30

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181920>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bon sens est le concierge de l'esprit; son office est de ne laisser ni entrer ni sortir les idées suspectes.

Il est une arme plus terrible et plus meurtrière que la calomnie, c'est la vérité.

Un ouvrier typographe n'ayant pu, malgré tous ses efforts, déchiffrer une phrase du manuscrit d'un médecin, alla le prier de la lui expliquer. Le médecin fut lui-même dans le plus grand embarras. « Ma foi, dit-il au typographe, si cela ne vous fait rien, je préfère vous en écrire une autre. »

### Les frères ennemis.

Dans la rue froide et inhabitée qu'on appelle le *Kniebis* se trouve une petite maisonnette qui, sauf son écurie et remise, n'a que trois fenêtres, en partie vitrées avec du papier. En haut, à la fenêtre du pignon, on voit suspendu un volet qui n'est retenu que par un gond, et qui menace de tomber à tout instant. Près de la maison est un petit jardin qui, malgré sa petitesse, est cependant encore partagé en deux parts par une haie d'épines. Dans la maison habitaient deux frères, qui étaient déjà depuis quatorze ans dans une haine irréconciliable. Dans la maison comme dans le jardin, tout était partagé, depuis la chambre haute jusqu'à la petite cave. La trappe était ouverte, mais en bas chacun avait sa portion fermée par une barrière de lattes. A toutes les portes, les cadenas étaient scellés, comme si l'on redoutait continuellement des voleurs; Pécurie appartenait à l'un et la remise à l'autre. On n'entendait pas un mot dans la maison, si ce n'était quand, par moment, l'un des frères se mettait à jurer tout haut.

Michel et Conrad, ainsi se nommaient les deux frères, étaient déjà bien âgés tous deux. Conrad avait perdu sa femme, et maintenant, il vivait ainsi pour lui seul; quant à Michel, il ne s'était jamais marié.

Une grande caisse peinte en bleu, et servant au besoin de banc, était la première cause de la haine des deux frères.

Après la mort de leur mère, il fallut tout partager, car la sœur, mariée dans le village, avait déjà reçu sa dot. Conrad prétendait qu'il avait acheté la caisse de son propre argent, argent qu'il avait gagné comme cantonnier en cassant des pierres sur la route; il l'avait seulement prêtée à sa mère. Michel prétendait, au contraire, que Conrad avait mangé le pain à sa mère et n'avait par conséquent pas de bien personnel. Après une lutte violente de l'un à l'autre, l'affaire fut portée devant le bourgmestre et même devant le tribunal, et il fut conclu que, puisque les frères ne pouvaient pas se mettre d'accord, tout serait vendu dans la maison, y compris la caisse, et qu'ils partageraient le produit. La maison elle-même fut mise en vente, mais pas un acheteur ne s'étant trouvé là, les frères furent obligés de la conserver à la garde de Dieu.

Ils durent aussi racheter publiquement leurs effets de literie et autres. Cela faisait de la peine à Conrad, car il était plus impressionnable qu'on ne l'est d'ordinaire. Il y a bien des choses dans toutes les maisons qu'aucun étranger ne peut acheter à prix d'argent; elles sont bien plus précieuses qu'on ne pourrait les payer, car il s'y rattache des pensées et des souvenirs de la vie qui n'ont de prix pour nulle autre personne au monde.

Ces choses-là doivent paisiblement se transmettre de générations en générations; ds cette manière, leur valeur intime demeurera la même. Mais s'il faut les arracher des mains des autres et lutter à prix d'argent pour les avoir, elles perdent une grande partie de leur valeur; elles ont été emportées pour leur valeur pécuniaire, et non pas silencieusement léguées comme une chose pour ainsi dire sacrée. C'étaient des pensées de cette nature qui faisaient souvent secouer la tête

à Conrad, quand on lui adjugeait quelque meuble; aussi, à la mise en vente du livre de prières de sa mère, lequel livre était recouvert de velours noir, et avait des charnières et des fermoirs en argent, tout son sang lui monta au visage quand il vit un fripier en peser l'argent dans sa main pour en estimer le poids. Il acheta ce livre d'heures pour un prix très élevé.

Enfin la caisse bleue arriva à son tour. Michel se mit à tousser tout haut et à regarder son frère avec un regard plein de défi. Il cria aussitôt une mise à prix. Conrad fit de suite une augmentation d'un florin, sans lever les yeux et en comptant les boutons de sa veste. Mais Michel cria une nouvelle enchère, tout en regardant hardiment autour de lui. Pas un étranger ne disait mot, et pas un des deux frères ne voulait céder à l'autre la pièce en litige. Chacun des deux se disait à part soi: — « Bah! tu n'auras que la moitié à payer », et là-dessus, ils montaient, ils montaient toujours, tant qu'à la fin la caisse fut adjugée à Conrad pour 24 florins, c'est-à-dire plus de cinq fois sa valeur.

Alors seulement il leva pour la première fois les yeux, mais sa figure n'était plus la même. La raillerie et le dédain resplendissaient dans ses yeux brusquement ouverts, sur sa bouche béante, et sur tout le reste de sa figure. — Quand tu mourras, je te donnerai la caisse, dans laquelle on te mettra, dit-il à Michel en frémissant de rage. C'étaient là les derniers mots qu'il lui avait adressés depuis quatorze ans.

Dans le village, l'histoire de la caisse fournait matière à toutes sortes de plaisanteries. Quand on rencontrait Conrad, on ne manquait pas de lui répéter combien Michel s'était comporté d'une manière infâme, et Conrad se mettait toujours un peu plus en fureur contre son frère.

Les deux frères étaient d'ailleurs de caractères différents; chacun suivait donc une direction contraire.

Conrad avait une vache qu'il tenait, avec celle de son voisin Christian, pour faire son labourage. Le reste du temps, il allait, pour quinze kreutzers par jour, casser les pierres sur la route. Conrad était aussi très myope, il marchait avec peu d'assurance, et, quand il battait le briquet, il mettait toujours l'amadou sous son nez, afin de savoir si il brûlait. On l'appelait dans tout le village l'aveugle *Conradlé*; le diminutif, *lé* lui avait été donné parce qu'il était d'une taille courte et trapue.

Michel était tout le contraire; il avait une taille haute et maigre et marchait avec beaucoup d'assurance. Il portait toujours un beau costume de paysan, non parce qu'il était un paysan distingué, car il en était rien, mais parce que cela était utile pour son commerce. Michel faisait le commerce des vieux chevaux, et les gens ont beaucoup plus de confiance pour un cheval qu'ils ont acheté d'un homme habillé en paysan. Michel était de plus un mauvais maréchal-ferrant; il vendit une partie de ses terres pour s'adonner entièrement au commerce des chevaux, et avec cela il menait une vie de monsieur. C'était un personnage important dans tous les environs. A six, huit lieues à la ronde, en Wurtemberg, dans tout le pays de Sigmaringen et de Hechingen, et jusque dans le duché de Bade, il connaissait l'état et le contingent des écuries, aussi bien qu'un grand homme d'Etat connaît la statistique des Etats étrangers et la position des cabinets, et de même que ceux-ci sondent l'opinion du peuple dans les journaux, Michel la sondait, lui, dans les auberges. (A suivre.)

Le nommé X... comparait devant le juge sous prévention d'avoir cassé, sur les épaules de sa femme, un manche à balai appartenant à la communauté. Le magistrat concilia les deux époux, tout en faisant observer au mari que s'il continuait à faire un si mauvais emploi des meubles de son ménage, il aurait beaucoup de peine à joindre les deux bouts.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.